

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SAINT SILVAIN BELLEGARDE

DELIBERATION N° 18092026-12
Portant sur la mise en place du RIFSEEP

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Madame ALOUCHY Michèle, Maire.

Date de convocation : 10 septembre 2026

Etaient présents : *(par ordre de mandat puis par ordre alphabétique)* : Mme ALOUCHY Michèle - Mme PEYNOT Delphine - M. BERTRAND Jean-Marie – Mme GUESTIN Ingrid - M BOUDARD Philippe — Mme GALLAND DESMICHEL Françoise — M PALAYER Julien — Mme PROUST Laurence

Excusés : M BOURDERY Alexandre

Excusés avec procuration : Mme LAURENSEN Nadège à Mme GUESTIN Ingrid
M SONDAGH Boris à Mme PROUST Laurence

Mme PEYNOT Delphine est désignée comme Secrétaire de séance

Membre	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	8	2	10	10	10	0

Objet : Mise en place du RIFSEEP

La Maire demande la mise en place du régime RIFSEEP pour la secrétaire qui doit prendre son poste le 01 octobre 2026. Elle propose le même montant que la secrétaire actuelle :

IFSE : 999€ à verser mensuellement, soit **83,25€/mois**

CIA : **147€** à verser annuellement ou semestriellement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise la Maire a faire un arrêté pour application de cette décision dès le bulletin de paye d'Octobre.

Transmis le 21/09/2026

Affichée le 21/09/2026

Le 18/09/2026

**Le Maire,
Michèle ALOUCHY**


